

Le Samedi 13 octobre 2018

- 125 membres en 2018 à ce jour soit $(125/4=31.25)$ 32 personnes à représentées pour validation des décisions en AG
 - o 106 membres
 - o 19 jeunes

Présents à l'AG : 21 personnes

Pouvoirs : 25 personnes

Soit 46 personnes représentées → Quorum OK

(Détail disponible sur demande)

Ouverture de séance à 11h13

Bilan de la saison 2018 :

Préambule : De nombreux mails ont circulé sur la maillist du CVJ en amont de l'assemblée générale remontant des avis divergents et une volonté d'un encadrement plus important des activités du CVJ.

De nouveaux membres avec la formule catalib'

16 inscrits pour le Catalib' au forfait horaire

4 inscrits en forfait saison

Idée pour les années à venir : Caping des heures si dépassement de 10 heures

Retour sur l'utilisation du catalib' :

Plus de monde donc besoin de plus d'organisation

Chacun prend soin du bateau comme si c'était le sien !

→ Faire signer une charte d'utilisation par les membres catalib' + un manuel d'utilisation

Catalib' au bord de l'eau et gréé pour favoriser la pratique régulière --> faciliter les sorties et limiter les allers/retours sur la plage.

RAPPORT MORAL : Envoyé par mail aux membres (voir ci-dessous)

De : Maxime LESGUILLIER <maxime.lesquillier@gmail.com>

Envoyé : jeudi 11 octobre 2018 13:54

À : liste CVJ <jullou@googlegroups.com>

Objet : Bilan mandat bureau CVJ 2016-2018

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, les membres ont été convoqués à l'assemblée générale ordinaire du CVJ qui aura lieu ce **samedi 13 octobre à 11h** dans le Club.

Au préalable, et en réponse à ceux qui s'interrogent sur l'actualité du Club, je vous propose un bilan des 3 dernières années.

En novembre 2015 ont été élus au bureau de l'association Cercle de Voile de Jullouville :

Augustin Masurel, secrétaire en remplacement de Florence Grandet

Olivier Raingevel, trésorier en remplacement de Quentin Matillon

Maxime Lesguillier, président en remplacement d'Alexandre Masurel.

La volonté de ce bureau était le renouveau et l'innovation

Il y a d'abord eu un grand rangement dans le club, avec réaménagement de la mezzanine comme à l'origine, un rangement du vestiaire, et une réfection des murs avec peinture neuve. Le don d'un ordinateur et d'un écran pour avoir internet et les infos météo/vent.

Ensuite, il a été opéré un nouveau fonctionnement plus clair et facile d'utilisation pour toute la gestion et les adhésions. Tout numérique, en déplace aux conservateurs. Les chèques et l'argent liquide sont plus difficiles à gérer que des virements et des encaissements CB.

Une coupe a été faite dans les frais inutiles (2 banques avec des frais importants, 2 abonnements téléphoniques par exemple).

Puis une attention particulière a été portée au matériel roulant avec une révision par des professionnels compétents et bon marché, et un bon entretien régulier des remorques.

Toutes ces actions ont amené de la sérénité et une baisse des coûts fixes.

Les services apportés

Dès la saison 2016, nous avons voulu un service de permanence sur les 2 mois d'été 7j/7. Pour plusieurs raisons, dont l'accueil continu des membres et la surveillance du club et de l'utilisation correcte du matériel. Car on sait ce que coûte un tracteur enlisé ou perdu dans une marée...

Nous avons passé du temps pour recruter de bons permanents qui ont tous donné satisfaction. Et pris grand soin du club, des membres et du matériel.

A ce sujet, je n'ai entendu que des compliments et cela nous fait plaisir.

Malgré tout, ce service a un coût, c'est le plus lourd budget annuel du club. Environ 5000 €/an.

Les subventions

La Mairie a décidé dès 2016 de diminuer la subvention annuelle de moitié pour le CVJ et de toujours en verser une complémentaire pour les Jeux de Jullou co-organisés avec le TCJ. La subvention de la mairie pour cet événement est donc en réserve dans les comptes pour une prochaine édition.

Cette diminution des revenus pour le CVJ a fragilisé les comptes et il a fallu chercher des revenus complémentaires.

La formule Catalib et Paddlib

Excellente idée novatrice menée par le précédent bureau d'Alexandre Masurel, la formule a moyennement marché en 2016 et 2017 mais très bien en 2018 grâce au changement apporté après mûre réflexion avec le comité du CVJ au printemps.

La formule est désormais ouverte à tous les membres au forfait horaire très économique de 25€. Il est également toujours disponible en forfait saison illimité à 250€, rentable après 10h de navigation.

2018 fût la meilleure saison des Catalib depuis son lancement au vu du nombre de sorties.

Suite à une demande de plusieurs membres, 2 paddles sont venus s'ajouter à la flotte du CVJ pour le matériel en utilisation partagée. Nous précisons encore que ces formules ne sont pas ouvertes au public mais seulement aux membres, ce n'est pas une activité commerciale à proprement parler.

Les paddles ont fait des heureux sur l'eau et sont en parfait état, grâce à l'attention quotidienne des permanents. Ils serviront dès l'année prochaine.

Les ventes complémentaires

En 2017, nous lançons des tshirts, polos, casquettes et sacs avec un logo CVJ revu par une graphiste professionnelle. Ces actions ont eu un coût immédiat (qui a affecté les comptes 2017) mais les ventes ont continuées en 2018 et il reste environ un tiers de notre stock initial. Ces textiles sont très appréciés par ceux qui les portent fièrement. Si vous n'en avez pas encore, il est encore temps !

En 2018, nous avons voulu développer les ventes de boissons au bar en journée en proposant des canettes de sodas, des bières fraîches et du vin (comme c'était le cas depuis des années au CVJ). Légalement, nous pouvons vendre de l'alimentation et des boissons non alcoolisées à tout public. Mais des boissons alcoolisées (à faible taux) uniquement aux membres, ce que nous faisons.

Les normes sanitaires à respecter sur la nourriture étant très strictes, la vente de nourriture se limite donc uniquement aux quelques soirées ou barbecue organisés pour des raisons particulières. <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F24345>

Les adhésions

Nous avons constaté dès la saison 2016, grâce au nouveau processus d'adhésion et à l'attention particulière apportée au recouvrement de celles-ci, que le nombre d'adhérents est passé de 80 à 120 et le montant des adhésions a augmenté de 100%. Preuve de l'efficacité d'une gestion rigoureuse.

Le bureau a aussi voulu encourager les dons au partenaire en charge de la sécurité en mer, la SNSM. C'est environ 200 € par an que ses membres et le CVJ reversent aux sauveteurs pour leur permettre d'avoir les moyens de nous secourir en cas de besoins.

Les régates

Compte tenu du faible nombre de membres impliqués dans l'organisation des régates, le seul évènement officiel est la Régate du Loup.

Les éditions 2016 et 2017 ont bénéficié d'une météo parfaite, et le nombre de participants (environ 40) en ont fait de beaux évènements. Par ailleurs, les photos et films par drones offerts par notre partenaire Flashdrone nourrissent nos souvenirs.

Pour l'édition 2018, elle a été organisée aussi bien que d'habitude, avec des concurrents, des bateaux accompagnateurs, des photographes, des drones, des coupes, des lots et la présence du Maire pour féliciter les équipages. Pour cette édition, il aura manqué : du vent et des bonnes volontés pour prêter main forte à l'organisation.

Les évènements

Plusieurs membres tels que Fanny et Timothée Masurel se sont proposés pour organiser des évènements spécifiques dans le but de rassembler des membres qu'ils soient petits ou grands. La régata déguisée de 2018 était un bel exemple d'implication et de volonté de faire participer les enfants. Malheureusement, ces évènements sont trop peu nombreux à notre avis.

Les jeux de Jullou 2015 avaient été une grande réussite et de fait une édition de référence. L'édition 2016 fut des Minis Jeux (organisés uniquement par le CVJ) et l'édition 2017 fut annulée à cause de la météo.

Les organisateurs de l'édition 2018 n'ont pas pu assurer les Jeux et nous en sommes fort désolés car c'est une épreuve phare du CVJ qui fait plaisir à tous. Il faudra donc trouver pour 2019 une équipe motivée si on veut le maintien de l'épreuve au calendrier.

Les membres les plus sportifs du club comme Amine Amali / Valentin Dujardin / Sébastien Riquier ont organisé en 2018 un tournoi de beach volley qui a rencontré un franc succès et qui a réuni un bon nombre d'équipes autour de 2 terrains montés sur le sable devant le Club. C'est un évènement annexe à la voile, certes, mais qui montre bien que l'on a un lieu bien adapté à d'autres sports et évènements.

Les festivités

En 2017, a été inaugurée une nouvelle formule pour le diner du Club : apéro/diner/soirée avec food truck burger frites. Excellente idée et organisation menée par Amine Amali, qui a été reconduite en 2018 avec succès. A 15€ par personne, le club ne fait pas de bénéfices mais l'évènement est fédérateur avec près de 80 repas servis.

Les soirées du club ont aussi réunis beaucoup de jeunes membres actifs qui le sont aussi la nuit. Nous entendons des critiques sur notre organisation nous qualifiant de "bar de nuit", or le CVJ a depuis des dizaines d'années organisé des soirées pour ses membres et ce n'est pas parce que ces mêmes membres vieillissent qu'il faut interdire aux plus jeunes de profiter du club une fois le soleil couché.

Pour rappel, l'organisation de soirée réservées aux membres est légale et nous nous devons de respecter le voisinage. Certes, nous ne pouvons pas garantir aux voisins de dormir dans le silence la fenêtre ouverte, mais la cale à bateau, comme le centre ville, est source d'activité et de nuisances sonores de jour comme de nuit, quelques jours dans l'année.

Deux voisins se sont plaints auprès de la Mairie et du CVJ de bruits la nuit (un pendant une nuit de pleine lune n'a pas bien dormi et l'autre pensait sans doute pouvoir dormir tout l'été la fenêtre ouverte). Ce sont ces mêmes voisins qui se plaignaient il y a quelques années du bruit du vent et des drisses qui claquaient sur les mâts puis qui sortaient pour les couper...

Bref, le voisinage demande de ne pas provoquer de nuisances sonores tard dans la nuit, souhait que nous respectons et pour lequel nous prenons des dispositions. Les membres ayant utilisé le Club tardivement ont été avertis de leur irresponsabilité. Sachez qu'il n'existe à ce jour aucune procédure à l'encontre du Club à ce propos.

Projet Pôle Nautique CVJ-CRNG

Depuis cet été, nous sommes en relation avec GTM (Granville Terre et Mer, la communauté de Communes), la Mairie de Jullouville, et le CRNG afin de dessiner les contours et de définir les besoins des 2 structures sur la cale de la Tanguière.

Le CVJ avait proposé 2 autres emplacements possibles pour la construction de bâtiments pour le CRNG mais ils n'ont pas été retenus. Un projet est donc en étude de faisabilité avec la reconstruction d'un bâtiment en front de mer à la place du Club actuel qui serait partagé avec CRNG tout en faisant que les 2 structures aient leurs locaux séparés. Egalement en fond de parcelle, la construction d'un garage pour le CVJ et d'un grand bâtiment dédié au CRNG.

Le CVJ gagnera des m² et un aménagement plus moderne. La réfection de la cale est aussi envisagée afin de rendre l'accès à la mer plus sécuritaire. Cependant le nombre de places pour les bateaux ne pourra augmenter, à priori il diminuera sûrement.

Le CVJ a transmis ses besoins et nous faisons partie intégrante du projet afin de définir l'avenir de la voile à Jullouville pour la future génération de navigateurs.

Communication

Comme dit plus haut, en 2017, le logo du CVJ a été revu afin de paraître plus moderne et dynamique. Il est imprimé sur les textiles, il est présent sur le site internet, et sur les réseaux sociaux.

Actuellement, Facebook est un bon vecteur de communication du club et les membres administrateurs de la page y consacrent du temps pour le rendre actif. Aidés par Morgane Douard, nous publions désormais sur Instagram de jolies photos.

Finances

En 2016, les comptes ont été assainis après avoir remodelé le fonctionnement de la gestion comme décrit plus haut.

En 2017, ils étaient moins bénéficiaires car nous avons acheté 2 remorques, une station Windguru, fait réparer le semi-rigide et investi dans du stock d'articles textiles.

Pour 2018, c'est le retour aux bénéficiaires à force de beaucoup de travail, mais l'équilibre reste fragile et les sources de revenus doivent être plus importantes.

Et l'avenir ?

Le bureau actuel termine ce mandat avec un bilan que vous pourrez juger positif, tant par les actions menées que par les services apportés à tous les membres.

Augustin Masurel ne souhaite pas continuer en tant que secrétaire et un remplaçant pourra lui succéder.

Olivier et Maxime se proposent de continuer pour un autre mandat mais il faudra les épauler pour l'organisation des événements et le bon fonctionnement du club. Notre gestion en personnes responsables, impliquées, assurant un suivi régulier sur tous les sujets a donné les résultats que vous connaissez.

En remplacement d'Augustin Masurel en tant que secrétaire qui ne renouvelle pas son mandat, c'est Morgane Douard qui se propose d'intégrer le poste.

Pour les années à venir, nous souhaitons gérer le CVJ dans la continuité des 3 années passées. Nous serons à l'écoute de vos souhaits lors de l'AG pour donner des orientations au Club et notamment participer activement à la réalisation du projet Pôle nautique.

Chers CVJistes, le bureau actuel est heureux d'avoir ajouté son empreinte à l'histoire du CVJ et espère vous avoir donné du plaisir à venir, si ce n'est pour naviguer, au Club ces dernières années. Vous êtes sûrement conscients de l'ensemble des sujets importants pour le Club et nous vous rappelons que vous êtes les acteurs qui font le CVJ. Et le CVJ a besoin, non pas de gens qui critiquent, mais de bonnes volontés pour le faire vivre.

Nous comptons sur votre implication physique dès l'année prochaine !

Sportivement,
Pour le bureau du CVJ
Maxime LESGUILLIER, Président

Le mail n'a pas été relu en séance comme il a été lu par l'ensemble de l'assemblée (validation unanime des présents)

Quelques discussions en plus :

Très bonne relation avec l'équipe de moniteurs du CRNG (Jullouville) durant toute la saison

→ Entre aide en cas de problème.

Une clarification sur la formule Catalib' a été nécessaire durant l'été afin de préciser que ce n'est pas de la location. De nouveaux panneaux ont été mis en place à ce sujet.

A ce propos Pierre-Yves DENIS a évoqué que le CRNG a envoyé à plusieurs reprises de nouveaux membres au CVJ pour le Catalib' entre autres et que le CVJ a orienté des clients au CRNG pour des formules de location.

Paddle lib' : les 2 achats de paddles sont déjà rentabilisés avec les rentrées de cette année sur la formule Lib' globale.

Vote pour approbation du rapport moral.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
UNANIMITE	0	0

COMPTES

+ RENTREES		- SORTIES		= BALANCE	
Compte	(Tous)	Compte	(Tous)	Compte	(Tous)
Ventilation des rentrées		Ventilation des dépenses		Balance	
Catégorie	Total	Catégorie	Total	Total	Total
Entrées d'argent	14 975,33 €	Abonnements	-301,02 €	Achat Licences	-1957
Bar	1 842,70 €	Internet	-301,02 €	URSSAF	-800
Intérêts	31,74 €	Alimentation & Restau.	-2 927,96 €	Stock Polos	1600
Loc Lib heure	1 061,06 €	Restaurants	-204,80 €	Bénéfice	1 720,07 €
Subventions	1 000,00 €	Supermarché / Epicerie	-2 723,16 €		
Adhésions Licences Forfait Lib	11 039,83 €	Banque	-274,95 €		
Total général	14 975,33 €	Frais bancaires	-232,95 €		
		Services Bancaires	-42,00 €		
		Club	-1 213,11 €		
		Charges diverses	-668,91 €		
		Mat. Communication	-544,20 €		
		Dépenses pro	-3 910,25 €		
		Salaires	-3 910,25 €		
		Loisirs & Sorties	-612,00 €		
		Achats Licences	-612,00 €		
		Divers	-1 090,43 €		
		Assurance	-1 090,43 €		
		Achats & Shopping	-499,00 €		
		Achat Paddles	-499,00 €		
		Impôts & Taxes	-322,59 €		
		Taxes GTM	-100,59 €		
		Don SNSM	-222,00 €		
		Auto & Transports	-946,95 €		
		Carburant	-127,95 €		
		Entretien véhicule	-819,00 €		
		Total général	-12 098,26 €		

Extrait du compte bancaire du Cerle de Voile de Jullouville en date du 12/10/2018

Il reste un peu de stock du bar dans le club pour l'année prochaine.

Un problème de compte FFV reste à clarifier à la date de l'AG, un ajustement sera à faire en fin d'année sur le cout des licences 2018.

Vote pour approbation des comptes

POUR	CONTRE	ABSTENTION
UNANIMITE	0	0

Jeux de Jullou

Annulés cette année encore pour cause de mariage des deux membres qui s'étaient proposés de les réorganiser en 2018 lors de l'AG de 2017.

La subvention 2016 de la mairie (1000€) est toujours dans les caisses du CVJ et mise de côté pour les années à venir pour l'organisation d'un événement de ce genre.

Discussions diverses

Salaires des permanents :

2 mois complets 7/7 donc un cout supplémentaire d'une journée par semaine mais utile afin d'assurer un service et un accueil pour les membres durant toute la saison.

« La météo ne choisit pas les jours favorables »

Mettre les statuts et CR AG disponibles sur le site internet

Zodiac :

Aucune dépense sur le zodiac cette année

4 sorties cette saison et pas de problème

Bon entretien du zodiac par PIWI

Les frais engagés l'année dernière semblent avoir été efficace.

Il avait été décidé d'essayer de le vendre en 2017 mais aucune offre raisonnable n'a été reçue durant l'année 2018. Compte tenu des retours de cette année un nouveau vote pour la suite du zodiac est proposé aux membres :

Vote pour le remplacer le zodiac

POUR LE GARDER	POUR LE VENDRE	ABSTENTION
UNANIMITE	0	0

De nouveaux membres signalent qu'ils sont contents d'avoir un zodiac au sein du club.

Il est aussi rappelé que pour faciliter l'organisation d'événements sur l'eau par des bénévoles, il est important de laisser des outils à disposition.

Tracteur :

800 € de frais cette année sur le tracteur mais jamais tombé en panne.

Le CVJ dispose en banque d'une somme suffisante pour racheter un tracteur d'occasion si l'actuel devait rendre l'âme.

Intervention projet pôle nautique de Alain Brière (Maire de Jullouville)

GTM veut situer GTM comme premier territoire nautique de France

Le Tour de France à la voile sera de retour sur le territoire GTM l'année prochaine

Volonté de développement de la voile sur la côte

CRNG : 2500 stagiaires pendant la saison

Un potentiel à Jullouville à développer par la création d'un pôle nautique

Le maire précise que le PLU actuel ne permet pas de construire sur la cale des plaisanciers

Alors comment on partage ? Quelle cohabitation avec l'école de voile ?

Ne pas dire que nous sommes en concurrence.

Situation à ce jour :

La région est partante pour les subventions

Le CVJ doit garder une vision sur mer en gardant le côté festif

Inspiration des bâtiments de Lancieux et St Lunaire

Le CRNG veut une vue sur mer

Exemple du problème actuel, 2 affiches « école de voile au fond du parking »

2 modèles d'organisation différente

- Ecole → Militaire
- CVJ plus conviviale → On partage du temps

Il est acté qu'il faut une séparation physique entre l'école et le club

Trouver le moyen de se partager → Cela sera le travail de l'architecte qui sera missionné.

Les WC en front de mer disparaîtront

45 m² de bâtiment en front de mer chacun.

La zone technique sera déplacée vers le fond du parking pour les deux entités.

La commune exige ne pas fermer les voies et rue

Le parking du fond appartient à la commune. A passer en session à GTM

La ville ne fera le projet que si la commune est OK

Le comité doit définir le besoin festif évidemment.

Dans les années 60, il y avait des régates tout le weekend

Le maire demande d'avoir une vision du CVJ à 10 20 ans

Bagarre avec l'état pour élargir la cale et réduire la pente.

Quelles échéances

Bureau GTM pour mettre cela dans le pré budget voté en fin d'année

Objectif → Fini 2022 2023 inauguration

Le CVJ a exprimé ses besoins, ils ont été pris en compte sans commentaire et intégrés dans le cahier des charges du projet.

Il y aura un concours d'architecte

QUID de ADGF dans le projet ?

Aujourd'hui exclu de la réflexion

Le maire dit c'est dommage d'avoir deux clubs

Si demain la cale est refaite ADGF serait prêt à revenir

Philippe Grise demande au maire d'intégrer ADGF dans la réflexion. Affaire à suivre.

QUID des riverains ?

Problème de vue pour les voisins. Le maire a fait une communication

Beaucoup de circulation piétonne

Problème du stationnement

→ Les voitures seront à l'avenir surement de l'autre côté du rond-point

Surement 20km/h max dans la zone

Réflexion sur un tracteur électrique

Un projet d'accès PMR en cours au niveau du Casino

Il en faudra surement un autre au niveau du CVJ pour éviter que les gens n'utilisent la cale pour cela.

COTE FESTIF AU CVJ

Une plainte au pénal a été déposée de la part d'un riverain suite à des soirées trop récurrentes et trop tardives. Plus particulièrement suite à une soirée jusqu'à 7h du matin.

Problème avec les bouteilles en verre retrouvées cassées sur la voie publique le lendemain matin. Il faut encadrer les soirées du club et limiter l'accès des personnes non membres.

Le maire précise qu'on ne peut pas interdire le bruit dans une station balnéaire

Même réflexion avec les bars de Jullouville → Objectif limiter le bruit

Attention à ne pas ne pas déborder sur une activité commerciale

La mairie peut nous aider sur la réflexion d'encadrement des soirées

Comité du CVJ

Sont membres sortant cette année.

Augustin MASUREL

Maxime LESGUILLIER

Olivier RAINGEVAL

Estelle COHIER (Non membre cette année)

Renouvellement des membres du comité

Alexandre MASUREL	Elu en 2018
Quentin MATILLON	Elu en 2018
Florence GRANDET	Elu en 2017
Augustin MASUREL	Elu en 2018
Maxime LESGUILLIER	Elu en 2018
Olivier RAINGEVAL	Elu en 2018
Amine AMALI	Elu en 2016
Sébastien RIQUIER	Elu en 2016
Charlotte RIQUIER	Elu en 2016
Pierre-Yves DENIS	Elu en 2017
Myrtille WALHAIN	Elu en 2017
William LESGUILLIER	Elu en 2017
Morgane DOUARD	Elu en 2018
Denis MOREL	Elu en 2018
Antoine VENIARD	Elu en 2018
Philippe GRISE	Elu en 2018

Le comité est désormais composé de 17 membres.

Le comité sera consulté sur les décisions d'avenir du CVJ et notamment sur les grandes échéances du projet pôle nautique.

Il se réunira prochainement pour définir aussi :

- Les grands axes d'évolutions du CVJ.
- Une vision à 10 / 20 ans du Club.
- Les actions et les responsables pour les prochains événements au club.
- L'encadrement des soirées.

Il est composé de personnes avec des avis différents afin de discuter librement des sujets nécessaires. L'objectif pour tous devant être de faire perdurer le CVJ de la meilleure des manières.

Election du bureau pour les 3 prochaines années.

Président : Seul à se présenter Maxime LESGUILLIER pour prendre sa propre suite

POUR	CONTRE	ABSTENTION
UNANIMITE	0	0

Trésorier : Seul à se présenter Olivier RAINGEVAL pour prendre sa propre suite

POUR	CONTRE	ABSTENTION
UNANIMITE	0	0

Secrétaire : Seule à se présenter Morgane DOUARD pour succéder à Augustin MASUREL

POUR	CONTRE	ABSTENTION
UNANIMITE	0	0

Remerciement de la part de l'ensemble du bureau des membres

Merci à Pierre-Yves (PIWI) pour son implication dans le club. Que des compliments sur tous les sujets. Un très bon sens de l'accueil et du service. Le CVJ compte sur lui pour la saison prochaine.

Merci a Colin pour le début du mois de Juillet

Merci à Jean Claude aussi qui a pris la relève de Colin. Le CVJ compte aussi sur lui pour la saison prochaine.

Clôture de la séance à 13H20

CR rédigé par Augustin MASUREL